

n° 8

Mars
2019

FORÊTS d'Occitanie

Journal trimestriel d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie



**Anticiper les
crises liées
au climat :
demandez le
guide !**

4

**Un marché
stable en
2018**

9

**Préserver
et valoriser
les zones
humides**

10

- 2 | **ÉDITORIAL**
- 3 | **SANTÉ DES FORÊTS**
- 4 | **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- 5 | **DOSSIER**
- 9 | **VENTE DE BOIS**
- 10 | **ENVIRONNEMENT**
- 12 | **BRÈVES**

● **Éditorial**

● **De nouveaux documents d'orientation pour la gestion forestière**

En application de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014, un Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) a été établi en 2016. Il fixe les orientations de la politique forestière, en forêts publique et privée, pour une période de dix ans. La filière forêt-bois a été désignée « filière d'avenir » et le PNFB fixe quatre objectifs ambitieux :

- *augmenter les prélèvements de bois en France tout en assurant le renouvellement de la forêt. La forêt française est sous-utilisée et en constante augmentation depuis un siècle,*
- *intégrer les attentes des citoyens vis-à-vis de la forêt. La forêt est à la fois un lieu récréatif, un espace de préservation de la biodiversité, l'assurance de paysages de qualité ; c'est aussi une source d'emploi dans les territoires,*
- *le troisième objectif se construit autour du changement climatique : la forêt a un grand rôle à jouer dans l'absorption et la fixation du carbone et donc dans la réduction des gaz à effet de serre,*
- *créer des débouchés aux produits issus de la forêt française et adapter la gestion des forêts aux besoins des marchés.*

Le programme national est en cours d'adaptation dans chaque région française par une déclinaison en Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) dans un délai de deux ans. Le PRFB Occitanie s'est construit de façon collective, autour de quatre groupes thématiques :

- *« Sylviculture de demain », présidé par le Centre Régional de la Propriété Forestière,*
- *« Approvisionnement durable », présidé par l'Office National des Forêts,*
- *« Innovation et valorisation des bois locaux », présidé par l'interprofession FIBOIS Occitanie,*
- *« Services rendus et risques naturels », présidé par les communes forestières d'Occitanie.*

Après de nombreuses réunions de ces groupes de travail au cours du premier semestre 2018, la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) a validé le projet complet en septembre 2018. Après évaluation de ses incidences sur l'environnement et la phase de participation du public, la CRFB se réunira au printemps 2019 pour l'adoption définitive de ce PRFB.

Il sera suivi grâce à une dizaine d'indicateurs et d'objectifs à 10 ans : variation des prélèvements, production de sciages, consommation des chaufferies collectives, approvisionnements industriels, surface reboisée, balance commerciale, nombre d'emplois, chiffre d'affaire, conservation des habitats, santé des forêts et surface incendiée.

Il nous faut maintenant écrire le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) pour la région Occitanie, compatible avec ce nouveau PRFB, en remplacement des SRGS Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées qui datent respectivement de 2001 et de 2005. Le SRGS constitue un document de référence pour la rédaction, l'examen et l'agrément des documents de gestion pour la forêt privée ; il donne les aptitudes forestières, la description des types de forêts existantes et l'analyse des principaux éléments à prendre en compte pour leur gestion, par grande région forestière ; des itinéraires sylvicoles types ; des recommandations pour traiter les différents types de forêts dans l'optique d'une gestion durable, pour faire jouer à la forêt son rôle dans l'économie régionale ainsi que dans l'emploi en milieu rural ; mais aussi l'identification des essences recommandées par région forestière.

Notre objectif est d'avoir une première version de ce document fin 2019 et une approbation ministérielle en 2020 après les divers avis de la CRFB, du CNPF, de l'autorité environnementale et de la consultation publique. Un gros travail pour les équipes de votre CRPF pour l'année 2019 !

PASCAL LEGRAND
Directeur du CRPF Occitanie

FORÊTS d'**Occitanie**

CRPF - 7, chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
Fax 05 61 75 42 50

Directeur de la publication :
Yannick Bournaud

Comité de rédaction :
Élise Buchet,
Sébastien Drouineau,
Mathilde Harel, Johann Hübelé,
Benoît Lecomte, Patricia Ortiz

Rédaction : Benoît Lecomte

Mise en page : Rythmie Page

Impression : Imp'Act
10 ZAC des Vautes
34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 02 99 89

ISSN : 2554-4519

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit
sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Raphaël Bec, Pascal Legrand,
Florent Nonon

Photo de couverture :
Bruno Mariton

● Propriétaires d'épicéas : gare aux scolytes

En 2018, les attaques de scolytes sur épicéas, notamment typographe (*Ips typographus*) et chalcographe (*Pityogenes chalcographus*) sont entrées en phase épidémique partout en France et même en Europe. Rappelons que ces ravageurs font mourir les arbres en 4 à 5 semaines. Dans le sud du Massif Central, les attaques forment des foyers importants mais dispersés. Ces dépérissements sont dus principalement à l'affaiblissement des arbres provoqué par les sécheresses et chaleurs estivales répétées. De plus, la douceur de l'automne

a favorisé le développement des insectes. L'évolution des dégâts dépendra des conditions météorologiques du printemps prochain : un temps humide et froid limitera l'essaimage et le développement des populations ; au contraire, des conditions « normales » voire chaudes et sèches les favoriseront. Quoi qu'il en soit, le risque de rougissement des arbres au cours de l'hiver et au début du printemps est élevé. L'exploitation d'arbres au cours de l'hiver n'a pas d'effet sur les populations puisque les insectes ont terminé leur cycle et sont enfouis dans la litière du sol. En revanche, au

début du printemps, la détection précoce de nouveaux foyers peut permettre de limiter les populations. Celle-ci doit être suivie de l'abattage et de l'évacuation des arbres porteurs de scolytes le plus vite possible, en tout état de cause dans un délai de 4 à 5 semaines maximum. Enfin, au cours de l'été (de mai à septembre), veillez à ce que les bois frais indemnes de scolytes soient évacués hors des massifs forestiers dans les 4 à 5 semaines qui suivent leur abattage.

D'APRÈS JÉRÔME BLUCHET
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES FORÊTS

● Défoliation des chênes : pas d'affolement

Les correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts (DSF) ont observé sur certains peuplements de chênes notamment dans les départements de Haute-Garonne, du Gers et de Tarn-et-Garonne, une fréquence élevée de pontes de Bombyx disparate (*Lymantria dispar*). Une éclosion massive de chenilles de ce papillon au printemps peut générer d'importantes défoliations. Le Bombyx est un papillon qui vit seulement quelques jours en été, juste le temps de se reproduire. La femelle pond sur le tronc ou les branches des arbres des œufs d'aspect spongieux qui sont groupés en masse, ressemblant à un grand cocon jaunâtre aplati. Au printemps suivant, en mars ou avril,

les chenilles velues mais non urticantes apparaissent. Très voraces, elles vont être capables de défeuiller des massifs entiers. Si le chêne est leur nourriture favorite, ces chenilles se montrent vite polyphages pour s'attaquer à tous types de végétaux. Les divagations de chenilles en cas de pullulation peuvent provoquer des nuisances dans les jardins et sur les façades des maisons. La défoliation n'entraîne pas la mort des arbres. Dès la fin de l'attaque, ils commencent à reconstituer leur feuillage et, à partir de la fin du mois de juillet, la plupart auront reverdi. Il n'y a pas lieu de traiter avec des produits phytosanitaires car ces attaques ne se répètent pas dans l'année. Toutefois, des traitements localisés sur les

cultures et les jardins sont possibles avec des produits homologués à base de matière active biologique.



● Contre la pyrale du buis : protégez les chauves-souris

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est maintenant connue dans toute l'Occitanie pour les dégâts qu'elle provoque. C'est la chenille de ce petit papillon de nuit qui dévore les feuilles de buis dès le mois de mars. Après 4 semaines, elles tissent leur cocon pendues par la queue entre les feuilles et sortent sous forme de papillons adultes. La pyrale peut produire trois générations dans l'année. La présence des papillons qui forment de véritables nuages est assez désagréable pour le voisinage. Toutefois, cette abondance qui facilite leur capture bénéficie à

certains prédateurs : les chauves-souris. Ces mammifères volants sont insectivores sélectifs. Ils peuvent toutefois consommer des proies dont la capture est aisée même si elles ne sont pas caractéristiques de leur régime alimentaire. Ainsi, de nombreuses observations montrent que neuf espèces de chauves-souris au moins sur les 34 que compte la France consomment la pyrale du buis. À Brassac, dans le Tarn, deux chauves-souris (oreillard roux et oreillard gris) ont été trouvées en plein repas dans un piège à phéromone installé pour capturer les pyrales ! Dans l'Aude, ce n'est pas

moins de 5 espèces qui ont été observées en train de chasser dans les nuages de papillons de pyrale.

Les chauves-souris semblent donc être des alliées pour lutter contre la pyrale du buis. Pour bénéficier de leur service, les propriétaires ont donc tout intérêt à les protéger. Il faut savoir notamment que le traitement chimique des buis peut leur être nuisible.

Pour en savoir plus :

« Pyrale du buis : une aubaine pour les chauves-souris ? Essai de synthèse des observations naturalistes en France ». Carré B. 2018. Plume de Naturalistes 2 : 119-124

● Changements climatiques

● Anticiper les crises liées au climat : ● demandez le guide !

Le projet LIFE FORECCAsT, mené conjointement par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et la coopérative Alliance Forêts Bois (AFB), développe des actions autour de l'adaptation des forêts au changement climatique⁽¹⁾. Dans ce cadre, un plan d'action pour améliorer la gestion de crises a été défini et retranscrit dans un guide pratique à présent disponible⁽²⁾. La méthode et les axes de travail proposés ont été développés pour le Haut-Languedoc mais ils sont transposables à d'autres territoires concernés par cette problématique.



Le Haut-Languedoc est un territoire pilote pour l'étude du changement climatique, au confluent des influences méditerranéenne, océanique et montagnarde auxquelles il est soumis respectivement par le sud-est, l'ouest et le nord. La survenue récente de phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse et canicule de 2003, tempête de 2009) a montré la nécessité d'anticiper au maximum la gestion de crises potentielles pour apporter des réponses efficaces et coordonnées. C'est pourquoi une concertation a été engagée courant 2017 afin de définir des mesures communes et de proposer des outils de vigilance.

Un plan d'action pour différents risques climatiques

Le guide « Gérer les crises liées au changement climatique en forêt du Haut-Languedoc » présente les principaux aléas climatiques auxquels le territoire est exposé (sécheresses, vagues de chaleur, gelées, tempêtes) ainsi que les risques qui y sont associés pour les

forêts (affaiblissements physiologiques, blessures, attaques de parasites). Une analyse de leurs impacts au cours des dix dernières années a été réalisée grâce au suivi effectué en continu par le réseau du Département de la Santé des Forêts (DSF).

Ce document décline également la stratégie construite pour anticiper ces phénomènes à risques :

- la **vigilance courante**, pour laquelle le DSF est le service principal de suivi des problèmes sanitaires et climatiques ;
- la **vigilance renforcée**, qui fait suite à un aléa ou à la détection de risques sur le terrain. Elle nécessite une période de diagnostic en continu pour estimer l'ampleur réelle de la situation et les mesures appropriées à mettre en place ;
- la **gestion de crise**, déclenchée par les services de l'État si la situation ne permet plus de poursuivre une gestion courante. Elle implique notamment la mobilisation d'une cellule de crise aux missions préalablement définies.

Pour chacune de ces trois phases, le rôle et les moyens d'action des différentes structures de la filière forêt-bois sont précisés. Un schéma d'organisation générale ainsi qu'une composition possible de la cellule de crise ont également été détaillés.

Des outils pour développer la vigilance

Les travaux réalisés ont aussi mis en avant certaines perspectives quant au développement d'outils destinés à

améliorer la vigilance en continu face aux différents risques.

Au cours de l'été 2017, un système de signalements complémentaire au réseau des correspondants-observateurs du DSF a été déployé et testé, via l'application mobile « Espace collaboratif » développée par l'IGN. Il permet à tous les forestiers, propriétaires, gestionnaires, exploitants de faire remonter très facilement les problèmes constatés sur le terrain, à partir de leur téléphone portable, avec une localisation GPS. Ces informations sont collectées par le DSF qui peut les traiter en temps réel. Ce système pourrait être systématisé en phase de vigilance renforcée afin de réaliser un diagnostic rapide et étendu.

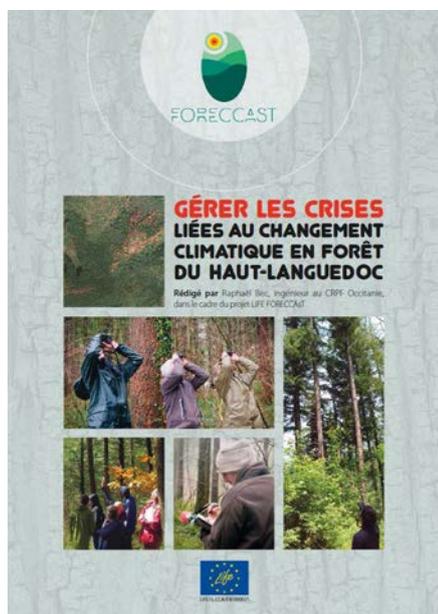
Un système de veille météorologique a également été testé afin d'identifier les zones de risques climatiques en surveillant le dépassement de seuils sensibles : sécheresses ou canicules prolongées, vagues de grands froids tardifs. Encore à l'étude, ce type de suivi climatique pourrait permettre, en cas d'aléa intense, de cibler les territoires prioritaires à surveiller sur le terrain.

RAPHAËL BEC

(1) Voir Forêts d'Occitanie N°1 (avril 2017).

(2) « Gérer les crises liées au changement climatique en forêt du Haut-Languedoc » ; Raphaël Bec ; 2018. Guide pratique en format papier disponible au CRPF Occitanie ou téléchargeable sur <http://www.foreccast.eu/fr/les-actions-du-projet/gestion-de-crise.html>

Vous pouvez aussi consulter le site web du projet FORECCAsT : <http://www.foreccast.eu> et vous abonner à la newsletter pour en recevoir les actualités régulières.



Le projet FORECCAsT (LIFE15 CCA/FR/000021) est cofinancé par :



2019

STAGES DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE EN OCCITANIE



Les associations de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans chaque département des stages qui s'adressent aux propriétaires forestiers, à leurs enfants, aux porteurs de parts de groupements forestiers, qu'ils possèdent de petites ou de grandes forêts. La durée de ces formations est variable et plusieurs niveaux existent (cycles de base et d'initiation, cycle de perfectionnement, cycle de professionnalisation, etc.). Une grande place est laissée à la pratique avec des exercices et des visites en forêt. L'organisation et l'animation des stages sont assurées par les personnels du Centre Régional de la Propriété Forestière.

ARIÈGE

Organiser la gestion de ma forêt dans une logique de sylviculture douce

CYCLE THÉMATIQUE DE 4 JOURNÉES, DATES À DÉFINIR.

OBJECTIFS : faire découvrir les principes et les outils permettant d'organiser les interventions dans une forêt et de chiffrer les opérations, dans une perspective de sylviculture respectueuse des fonctions écologiques et paysagères de la forêt. Le stagiaire peut être en capacité de construire un document de gestion (CBPS +, PSG) s'il bénéficie d'un bon pré-requis et intègre vite les contenus.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) de forêts en Ariège, quelles que soient leurs

attentes vis-à-vis d'elles, et quelle qu'en soit la surface. Le stage vise en effet également des propriétaires n'ayant pas les moyens de financer un conseiller professionnel.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées ariégeoises.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



AVEYRON

Initiation à la gestion forestière

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURNÉES, LES VENDREDIS 13, 20 ET 27 SEPTEMBRE.

OBJECTIFS : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation en France, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) dont les forêts sont situées dans le périmètre du Plan de Développement de Massif « Carladéz » et qui n'ont pas de

connaissances sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

LIEU : les journées se dérouleront sur la commune de Mur-de-Barrez.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (réduits à 25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

GARD

Réglementation et fiscalité forestière

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES 4, 10 ET 11 OCTOBRE.

OBJECTIFS : découvrir la réglementation forestière, comprendre le fonctionnement de la fiscalité forestière (taxe foncière, impôt sur le revenu, TVA, droits de mutation, dispositifs fiscaux) et disposer des éléments permettant de mieux appréhender ce sujet.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers

(ou enfants de propriétaires) et/ou gestionnaires du Gard.

LIEU : les journées se dérouleront en salle dans le secteur de Quissac.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR du Gard soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

Connaître les enjeux environnementaux pour gérer sa forêt

CYCLE DE 4 JOURNÉES, LES 23 ET 24 MAI, LES 14 ET 15 JUIN.

OBJECTIFS : comprendre le fonctionnement d'un milieu forestier au travers de ses enjeux environnementaux (eau et biodiversité notamment) afin d'y pratiquer une gestion adaptée.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers

(ou enfants de propriétaires) et/ou gestionnaires du Gard.

LIEU : les journées se dérouleront dans les Cévennes.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR du Gard soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

GERS

La fiscalité forestière

CYCLE THÉMATIQUE DE 2 JOURNÉES, LES 16 ET 17 MAI.

OBJECTIFS : comprendre le fonctionnement de la fiscalité forestière (taxe foncière, impôt sur le revenu, TVA, droits de mutation, dispositifs fiscaux) et disposer des éléments permettant de mieux appréhender ce sujet.

LIEU : Environs d'Auch.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

HÉRAULT

La biodiversité forestière : mieux la connaître pour la développer dans sa forêt

CYCLE THÉMATIQUE DE 4 JOURNÉES : LES 13 ET 14 JUIN, LES 12 ET 13 SEPTEMBRE.

OBJECTIFS : découvrir avec plusieurs spécialistes les principales caractéristiques de la biodiversité forestière et de ses habitats ; savoir utiliser des outils d'évaluation de la biodiversité pour un diagnostic de sa forêt et adapter ses pratiques pour la préserver.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers du territoire du PNR du Haut-Languedoc souhaitant approfondir

leur connaissance de la biodiversité dans leur forêt.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts du piémont héraultais.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de l'Hérault soit 40 € pour l'année. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

La sylviculture irrégulière et continue au service des arbres et des hommes

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES 11 ET 12 OCTOBRE, ET LE 8 NOVEMBRE.

OBJECTIFS : comprendre ce qu'est une structure irrégulière et connaître les données importantes ; savoir marteler dans un peuplement avec un objectif de traitement irrégulier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite de trois propriétés dotées d'un document de gestion durable et préconisations pour un traitement irrégulier ; exercices pratique de martelage et de mesures, inventaires, plantations par cellule, choix des essences. Interventions d'un gestionnaire

(François Cazès) et d'un exploitant forestier (Pierre Métaillié).

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers du Lot.

LIEU : les journées se dérouleront à Saint-Martin-le-Redon, Gourdon et Frayssinet-le-Gélat.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

LOZÈRE

Mettre en œuvre la sylviculture irrégulière

CYCLE DE 4 JOURNÉES : LES JEUDI 27 ET VENDREDI 28 JUIN ; LES VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 SEPTEMBRE.

OBJECTIFS : permettre aux propriétaires forestiers de mieux comprendre les principes de cette sylviculture et son application concrète en forêt. Ce stage de formation s'appuiera essentiellement sur le site de la Forêt Irrégulière École afin d'étudier les sujets suivants : principes de gestion, description de parcelles, détermination des consignes de gestion, application concrète avec exercice de martelage (martéloscope) pour sélectionner les arbres à abattre, visite de différents cas de figure, nombreuses discus-

sions techniques et économiques. **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : alternance d'exposés, d'exercices concrets et de temps d'échanges questions/réponses.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) de Lozère.

LIEU : Forêt Irrégulière École (Cévennes) et Margeride.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de Lozère soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

Renouveler sa forêt

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES JEUDI 25, VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 AVRIL.

OBJECTIFS : connaître les conditions écologiques et climatiques nécessaires au développement des différentes essences (installation des semis et développement). Découvrir les différentes modalités de renouvellement : plantations, régénération naturelle en futaie régulière, régénération diffuse en futaie irrégulière, plantations d'enrichissement. Discussions sur les techniques et les coûts associés. Comprendre la diversité des possibilités offertes aux propriétaires. Savoir faire les bons choix dans le contexte actuel (rareté des aides au reboisement) et changeant (changement climatique). Formation s'appuyant sur des cas concrets et notamment les essais

menés dans le cadre du Groupe Technique du FOGEFOR sur la régénération naturelle (résultats des placettes REGELOZ).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : alternance d'exposés en salle, de visites de cas de figure en forêt et d'exercices pratiques.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) de Lozère.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées de Lozère.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de Lozère soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



HAUTES-PYRÉNÉES

Manipuler les tronçonneuses en sécurité

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES 4, 11 ET 18 OCTOBRE.

OBJECTIFS : notions de sylviculture : savoir choisir des arbres à abattre et à conserver. Apprendre à manipuler et entretenir les tronçonneuses en toute sécurité.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers qui réalisent eux-mêmes des travaux en forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

LIEU : les journées se dérouleront dans le département des Hautes-Pyrénées.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (réduits à 25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Gérer sa forêt en tenant compte de son environnement

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 4 JOURNÉES, LES 22 MARS, 26 AVRIL, 14 JUIN ET 27 SEPTEMBRE.

OBJECTIFS : en complément des cycles d'initiation et de perfectionnement de 2017 et 2018, ce stage traitera de la gestion des peuplements forestiers prenant en compte les grands enjeux présents dans le département : environnement, protection contre les incendies, milieu montagnard. Des visites et des travaux pratiques donneront aux stagiaires des exemples de gestion mise en place par des propriétaires.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux personnes qui ont suivi les stages d'initiation et de per-

fectionnement en 2017 et 2018. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées des Pyrénées-Orientales.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR des Pyrénées-Orientales soit 50 € (10 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

Le chêne-liège : découvrir, gérer, produire

CYCLE THÉMATIQUE DE 4 JOURNÉES, DU 18 AU 21 JUIN.

OBJECTIFS : connaître le chêne-liège, les suberaies et leur gestion, le liège et sa filière, pour pouvoir s'intéresser à la remise en valeur ou à la gestion de sa forêt de chêne-liège. Au cours de ce cycle, tous les thèmes indispensables à connaître seront abordés depuis la plantation des chênes-lièges jusqu'à la transformation du liège, en passant par la gestion des suberaies, la santé des arbres, la récolte du liège, etc.

PUBLIC : les propriétaires de sube-

raie dans les Pyrénées-Orientales ou dans d'autres départements du sud de la France.

LIEU : les journées se dérouleront dans des suberaies des Pyrénées-Orientales.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR des Pyrénées-Orientales soit 50 € (10 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements, repas et hébergements sont à la charge des stagiaires.

TARN-ET-GARONNE

Manipuler les tronçonneuses en sécurité

CYCLE DE 4 JOURNÉES À L'AUTOMNE.

OBJECTIFS : s'initier à la sylviculture ; savoir désigner des arbres d'avenir. Savoir entretenir son matériel et tronçonner en respectant les règles de sécurité.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers qui réalisent eux-mêmes des travaux en forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

LIEU : les journées se dérouleront dans des forêts privées de Tarn-et-Garonne.

MODALITÉS FINANCIÈRES : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour

le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



2019

JOURNÉES D'INFORMATION

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

ARIÈGE

FÉVRIER OU DÉBUT MARS | **ARIÈGE**

Assemblée Générale du GDF Sylvestre

12 AVRIL | **BETCHAT**

Savoir marteler une coupe dans un peuplement feuillu

Exercice pratique en martéloscope

25 MAI | **BÉZAC**

Sortie bois-école

L'eucalyptus

JUILLET | **AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE (31)**

Sortie bois-école

Bois et construction

18 OCTOBRE |

Savoir marteler une coupe dans un peuplement feuillu

Exercice pratique en martéloscope

8 NOVEMBRE | **BARJAC**

Sortie bois-école

La chênaie

AUDE

1^{er} MARS | **ROQUEFEUIL**

Tenir compte de la charte Natura 2000 dans la gestion de sa forêt

Le réseau Natura 2000. La charte : les engagements, les recommandations. La biodiversité en forêt : comment la prendre en compte dans la gestion.

Journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Aude, destinée en priorité aux propriétaires signataires de la charte Natura 2000 en Haute-Vallée de l'Aude.

5 AVRIL | **PIÈGE OU LAURAGAIS**

Couper du bois dans la légalité

Présentation de la réglementation liée aux coupes de bois. Cette journée s'adresse notamment aux propriétaires de bois et aux gestionnaires forestiers.

24 MAI | **MONTAGNE NOIRE**

Passer d'un peuplement régulier à un peuplement irrégulier, est-ce possible ?

Les peuplements de résineux de Montagne Noire sont des futaies régulières. Peut-on les convertir en futaies irrégulières ; pourquoi et comment ?

20 SEPTEMBRE | **PAYS DE SAULT**

La restructuration foncière, un outil pour pouvoir gérer les petites parcelles boisées



18 OCTOBRE | **CHALABRAIS**

Valoriser les bois de chêne et de hêtre dans l'Aude

Dans l'Aude, est-il possible de commercialiser des coupes de feuillus pour des utilisations plus valorisantes que le bois de chauffage ? A quelles conditions ?

AVEYRON

JUIN | **CAUSSE DU LARZAC**

La gestion et la valorisation du pin sylvestre

GARD

MARS (1/2 JOURNÉE) | **CÉVENNES ALÉSIENNES**

Réaliser un boisement forestier

Avoir un projet de boisement forestier : les travaux préparatoires, l'organisation de son chantier, les entretiens futurs. Les règles de subventions qui peuvent accompagner financièrement ces projets seront présentées.

AVRIL (1/2 journée) | **GARRIGUES**

Limiter les risques d'incendies. L'exemple de la gestion d'un massif forestier de Pin d'Alep

JUILLET (1/2 journée) | **SÉNÉCHAS**

Comment les défrichements peuvent contribuer à la gestion forestière du département ?

La création d'une « bourse défrichement » a permis à des propriétaires forestiers et à des bénéficiaires d'une autorisation de défrichement de mener des projets communs. Il en découle des travaux d'amélioration sylvicoles permettant de servir de compensation au défrichement.

NOVEMBRE (1/2 journée) | **SAINT-ROMAN-DE-CODIÈRES**

Se regrouper pour gérer sa propriété forestière et contribuer au développement d'une filière bois locale

Exemple de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière Saint Roman des Bois.

GERS

21 FÉVRIER | **VALENCE-SUR-BAÏSE**

26 FÉVRIER | **VIC-FEZENSAC**

Rencontres forestières

Soirées d'information sur la forêt privée
Organisées en collaboration avec le Syndicat des Propriétaires Forestiers du Gers.

21 MARS | **SECTEUR DE RISCLES**

Journée internationale des forêts

Manifestation organisée en collaboration avec le Syndicat des propriétaires forestiers du Gers.

FIN MARS OU DÉBUT AVRIL | **GERS**

La préparation des terrains avant plantation

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

AVRIL | **ORNEZAN**

Initiation au marquage de coupe. Exercice pratique en martéloscope

Journée organisée dans le cadre du PDM Astarac.

FIN AVRIL | **SECTEUR DE PLAISANCE-DU-GERS**

La production de chêne de qualité

Visite de chênaies et de tonnellerie de l'Adour
Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

FIN SEPTEMBRE | **DRÔME ET VERCORS**

Tournée de 2,5 jours

Tournée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

OCTOBRE | **ORNEZAN**

Pratique de marquage de coupe en peuplement feuillu

Exercice en martéloscope
Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

HÉRAULT

FÉVRIER | PRÉMIAN

Démonstration d'un chantier d'exploitation en forte pente

Organisée en collaboration avec la coopérative « AFB Forestarn »

22 MARS | PARDAILHAN

Le cèdre, une essence forestière à accompagner

Modalités de réalisation de dépressage, éclaircies et élagages pour produire du bois de qualité. Adaptation au contexte du changement climatique. Conduite de la régénération naturelle.

Réunion organisée dans le cadre de la Journée internationale des forêts.

23 MAI | LE SOULIÉ

Sylvicultures et enjeux des hêtraies du Haut-Languedoc

Quelle gestion et quel avenir pour le hêtre dans notre région ? Bois de feu ? Bois d'œuvre ? Comment conserver les habitats remarquables ? Comment préparer le renouvellement des peuplements ?

20 SEPTEMBRE | PIGNAN

Préparer la transmission de son patrimoine forestier

Témoignage d'un propriétaire forestier sur ses choix de gestion pour faciliter la future prise en main de la forêt par ses enfants, suivi d'une présentation des différentes modalités de transmissions, des conditions pour la réussite et des aides fiscales. Journée réalisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

11 OCTOBRE | GARRIGUES

La cueillette des plantes à parfum, aromatiques et médicinales en forêt : espèces, organisations, valorisations.

Découvrir des plantes à valoriser en forêt méditerranéenne ; organiser le partenariat avec des cueilleurs certifiés ; gérer pour préserver et améliorer la ressource.

LOT

DÉBUT MARS | CATUS ET PRAYSSAC

Plantons du peuplier, sinon plus de camembert !

Visite d'une plantation en cours, d'une scierie et d'une exposition de différents produits en peuplier. Utilisation de la clé.

21 MARS | NUZÉJOUS

Journée Internationale des Forêts.

Matin : animation avec des scolaires. Après-midi : randonnée forestière et projection de film.

12 AVRIL | THÉDIRAC

Eclaircir un taillis de châtaignier. Pourquoi ? Comment ?

Visite de taillis à éclaircir (ou non). Exercice de marquage. Exemple de détournement. Prix des bois.

Journée organisée dans le cadre du PDM « Cœur de Bouriane ».

PRINTEMPS | SÉGALA

Le reboisement

Journée organisée dans le cadre du PDM « Lacapelle-Marival ».

27 SEPTEMBRE | BOISSIÈRES

Réaction en chênes...

La journée du chêne en Bouriane

Visite de plusieurs parcelles : détermination des espèces ; sylviculture des chênes ; choix de gestion ; tri des bois. Intervention de Bernard Marès.

Journée organisée dans le cadre du PDM « Cœur de Bouriane ».

29 NOVEMBRE | SAINT-DENIS, CATUS

Vendre ses bois : à qui ? Comment ? Où ? Combien ?

Visite d'un chantier d'exploitation. Rencontre avec un exploitant. Stérage et cubage. Contrat de vente.

Journée organisée dans le cadre du PDM « Cœur de Bouriane ».

LOZÈRE

3 FÉVRIER | LA CANOURGUE

12^{ème} édition de la fête de la truffe

Manifestation organisée en collaboration avec le Syndicat des trufficulteurs de la Lozère.

12 JUIN | RECOULES-DE-FUMAS

Assemblée Générale de l'ASL de Gestion des Forêts de la Terre de Peyre

Visite de parcelles gérées par l'association de regroupement des propriétaires suivie de l'Assemblée Générale.

19 JUILLET | SECTEUR NORD-OUEST DE LA LOZÈRE

Quelle forêt pour mes enfants ?

Quelles actions entreprendre pour léguer, dans les meilleures conditions, une forêt productive, diversifiée, fonctionnelle et accueillante à mes enfants ? Conseils administratifs, fiscaux et techniques. Visite en forêt.

Journée organisée en partenariat avec Fransylva Lozère



13 SEPTEMBRE | GRANDRIEU

Assemblée Générale du FOGFOR de Lozère : « Ma forêt est-elle accueillante pour la biodiversité ? »

Exercices pratiques à l'aide de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Visites en forêt suivies de l'Assemblée Générale en salle l'après-midi.

HAUTES-PYRÉNÉES

15 FÉVRIER | HAUTES-PYRÉNÉES

La vente des bois et la réglementation des coupes

27 SEPTEMBRE | MOULEDOUS

Savoir marteler une éclaircie

Exercice fictif dans un martéloscope.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

12 AVRIL | ASPRES OU ALBÈRES

Journée annuelle du liège. Comment se portent vos chênes-lièges ?

Comment se porte la filière ?

L'état sanitaire des suberaies en 2019. Présentation et utilisation de la clé « ARCHI », qui permet de juger de l'avenir des chênes-lièges. Etat actuel de la filière « liège ». Journée organisée en collaboration avec l'Institut Méditerranéen du Liège.

28 JUIN | CAPCIR

Gérer durablement les petites parcelles boisées en regroupant les propriétaires

Gérer les forêts capcinoises : pourquoi, comment ? Présentation de l'ASL de Gestion Forestière des Garrotxes.

4 OCTOBRE | VALLESPER

Prendre en compte la biodiversité dans la gestion de sa forêt

La biodiversité en forêt. L'Indice de Biodiversité Potentielle. Les forêts anciennes.

15 NOVEMBRE | PLAINE DU ROUSSILLON, CATALOGNE

Gérer les bois de pin pignon pour produire des pignons

Visite d'une plantation de pins pignon greffés pour produire des pignons et d'une parcelle adulte récoltée mécaniquement.

TARN-ET-GARONNE

FIN JANVIER | MONCLAR-DE-QUERCY

Le bois énergie

Visite d'un chantier (1/2 journée)

15 FÉVRIER | TARN

Les coupes en bandes

Journée organisée en collaboration avec les techniciens CRPF du Tarn

22 MARS | VAÏSSAC

La gestion des châtaigneraies

(1/2 journée)

DÉBUT AVRIL | TARN-ET-GARONNE

Assemblée Générale du CETEF Garonnais

Transformation du bois de peuplier

24 MAI | TARN-ET-GARONNE OU HAUTE-GARONNE

Journée sur le cèdre

Retour sur les plantations réalisées ; bilan sanitaire ; autécologie

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Garonnais

JUIN | SECTEUR QUERCY-ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON

La gestion des taillis (1/2 journée)

Réunion organisée dans le cadre du PDM « Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron »

FIN SEPTEMBRE OU DÉBUT OCTOBRE | TARN-ET-GARONNE OU GERS

Journée interCETEF sur les chênes : focus sur l'autécologie des 3 chênes sessile, pédonculé et pubescent

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Garonnais

Stabilité. C'est la caractéristique qui décrit le mieux le marché du bois en 2018 : stabilité des prix par rapport à l'année précédente ; stabilité de l'activité de la filière également. C'est ce que montrent les ventes de bois qui se sont déroulées en Occitanie aussi bien au printemps qu'à l'automne, que ce soit en forêt publique ou en forêt privée.

Les prix qui figurent ci-dessous sont issus de cinq ventes de bois de forêts publiques ou de forêts privées qui se sont tenues en Occitanie :

- à La Cavalerie, ventes du 12 juin et du 2 octobre organisées par l'Office National des Forêts (ONF) pour les forêts publiques du sud du Massif Central (du Lot à la Lozère, hormis l'Aude). Au total, 235 852 m³ ont été mis en marché en bloc et 86 820 m³ à l'unité de produit. 193 710 m³ ont été vendus soit 60% du volume,
- à Carcassonne, vente du 25 septembre organisée par la coopérative COSYLVA pour les forêts privées de l'Aude. Sur les 18 342 m³ mis en marché en bloc, 16 327 m³ ont été vendus, soit 89% du volume,
- à Quillan, vente du 11 octobre organisée par l'ONF pour les forêts publiques de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. 68% des 39 707 m³ mis en marché ont été vendus soit 26 825 m³,
- à Mazamet, vente du 24 octobre organisée par les experts forestiers et gestionnaires forestiers professionnels d'Occitanie pour les forêts privées d'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault et du Tarn. Sur les 23 398 m³ mis en marché en bloc, 16 330 m³ ont été vendus, soit 70% du volume.

La proportion de volume vendu au cours de ces différentes ventes (de 60% à 89%) correspond à une demande soutenue, témoin d'une activité correcte des entreprises. Le nombre moyen d'offres par lot (de 2 à 4 selon les ventes mais pouvant monter jusqu'à 8 pour certains lots) confirme cette analyse.

Une demande et des prix soutenus

Le prix moyen des bois pour les essences les plus courantes figurent ci-dessous⁽¹⁾. Il concerne seulement les bois vendus en bloc et sur pied.

Le douglas : les lots mis en vente sont issus des forêts de tout le sud du Massif Central. La demande sur cette essence est

toujours forte et les prix sont en légère augmentation. La moyenne s'élève à 41,70 €/m³ avec des variations importantes : les plus beaux lots se négocient à plus de 55 €/m³ alors que les coupes de moindre qualité ou difficiles d'accès sont vendues entre 20 et 25 €/m³.

L'épicéa commun : comme pour le douglas, les lots d'épicéa sont issus des départements formant la bordure sud du Massif Central. Cette essence est toujours très demandée et le niveau des prix est soutenu, quel que soit le volume moyen des arbres. Le prix moyen s'élève à 34 €/m³, certains lots se vendant plus de 40 €/m³ !

Le sapin pectiné : les lots mis en vente sont issus des Pyrénées et de différents secteurs du sud du Massif Central. La demande est moins forte que pour les essences précédentes à cause, sans doute, de la plus grande variation de qualité. Malgré tout, le prix de vente moyen est en augmentation puisqu'il s'élève à 37,40 €/m³ avec, là encore, une variation importante entre les lots de belle qualité qui dépassent 45 €/m³ et les moins prisés qui se vendent aux alentours de 20 €/m³.

Les pins : les lots de pins ont été mis en vente surtout lors des ventes à La Cavalerie. Ils concernent donc des forêts du sud du Massif Central et des peuplements de pin laricio, pin noir d'Autriche et pin sylvestre. La fourchette de prix est importante puisqu'ils varient de 10 à 26 €/m³ voire même 28 €/m³ pour certains lots de pin sylvestre et de pin laricio.

Le hêtre : quel que soit le massif (Pyrénées ou Massif Central), cette essence est actuellement vendue entre 10 et 25 €/m³. Le marasme sur le bois d'œuvre de hêtre est toujours d'actualité même s'il existe certains signes de reprise.

Autres essences : un lot de cèdre, à la vente de COSYLVA, a été vendu 31 €/m³ (arbres de 1 m³ de volume moyen). Enfin, signalons un lot de mélèze en Ariège dont le prix, à la vente des experts forestiers, s'est élevé à 80 €/m³ (arbres de 2,6 m³ de volume moyen).

(1) Le prix de vente des coupes de bois peut varier de façon importante selon plusieurs critères : la qualité des arbres, leur volume moyen, le type de coupe réalisée, le volume total mis en vente, les contraintes naturelles (relief, distance de débardage) et économiques (proximité ou éloignement des unités de transformation).





● **Préserver et valoriser les zones humides**



Le terme « zones humides » désigne des terres gorgées d'eau de façon temporaire ou permanente, ou recouvertes d'eaux peu profondes. Véritables interfaces entre milieux terrestres et milieux aquatiques, elles abritent une multitude d'espèces animales et végétales spécifiques. Elles font partie des milieux les plus riches à l'échelle du globe.

Gâce aux processus naturels qui s'y déroulent, les zones humides assurent trois types de fonctions qui les rendent indispensables au bon fonctionnement des bassins versants :

- **hydrologique** : les zones humides constituent des éponges permettant de stocker puis de restituer progressivement de l'eau aux cours d'eau qui les traversent,
- **biochimique** : elles sont de véritables filtres naturels grâce à leur capacité d'absorption et de rétention de plusieurs types de substances et matériaux transportés par les eaux superficielles,
- **écologique** : en raison de conditions de vie très particulières, elles hébergent 30% des espèces végétales rares et menacées et environ 50% des espèces d'oiseaux. Elles jouent un rôle de corridor, facilitant leur déplacement, et de refuge (voir encadré).

L'exemple de l'Ariège

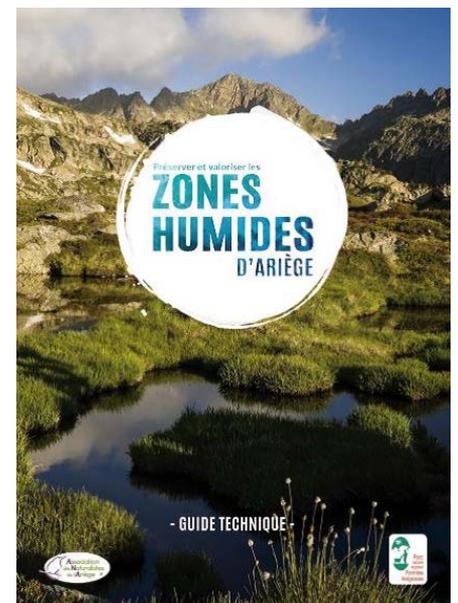
En forêt, les zones humides sont présentes de la plaine jusqu'à 1500 mètres d'altitude, au bord des ruisseaux et des rivières, dans des cuvettes ou au niveau de ruissellements. Leurs caractéristiques varient selon l'engorgement en eau du sol, la durée d'inondation, l'importance du cours d'eau qu'elles bordent ou leur localisation dans son lit majeur.

Ainsi, les forêts de frênes, d'aulnes et les saulaies sont assez communes en bordure des grandes rivières de plaine (Ariège, Hers, Salat) contrairement aux ormaies-frênaies généralement présentes en bordure des petits cours d'eau du piémont. Davantage présents sur des sols imperméables et continuellement gorgés d'eau, les bois marécageux d'aulnes et les fourrés de

saules s'épanouissent principalement sur le piémont et la montagne ariégeoise. Enfin, les tourbières boisées sont un habitat très rare installé sur tourbe uniquement dans les secteurs du plateau de Sault et le Donezan. Ces forêts sont le refuge de nombreux animaux liés aux cours d'eau et jouent un rôle d'épuration très important.

Tenir compte des zones humides dans sa gestion

Les zones humides sont particulièrement sensibles et leur gestion doit être adaptée. D'une part, la fonctionnalité d'une zone humide doit s'envisager à l'échelle du bassin d'alimentation en eau et non uniquement à l'échelle d'une entité individuelle. D'autre part, pour intervenir dans les milieux boisés, des matériels de coupe et de débardage adaptés, ainsi que des bonnes pratiques de déplacements, de périodes d'intervention et de choix d'essences doivent être privilégiés. C'est pourquoi le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA)



ont mené de concert un programme de valorisation et de sensibilisation. C'est dans ce cadre que le guide technique «*Préserver et valoriser les zones humides d'Ariège*» a vu le jour, à destination des acteurs du territoire ariégeois. Ce document délivre en trois parties une information complète sur les zones humides : leurs spécificités et répartition en Ariège, leurs fonctions,



les outils et ressources disponibles localement pour assurer leur préservation. Il expose la réglementation applicable à ces milieux, les enjeux de la planification territoriale et propose des solutions pratiques et des modes de gestion efficaces des zones humides agricoles et forestières, le tout agrémenté d'une riche iconographie.

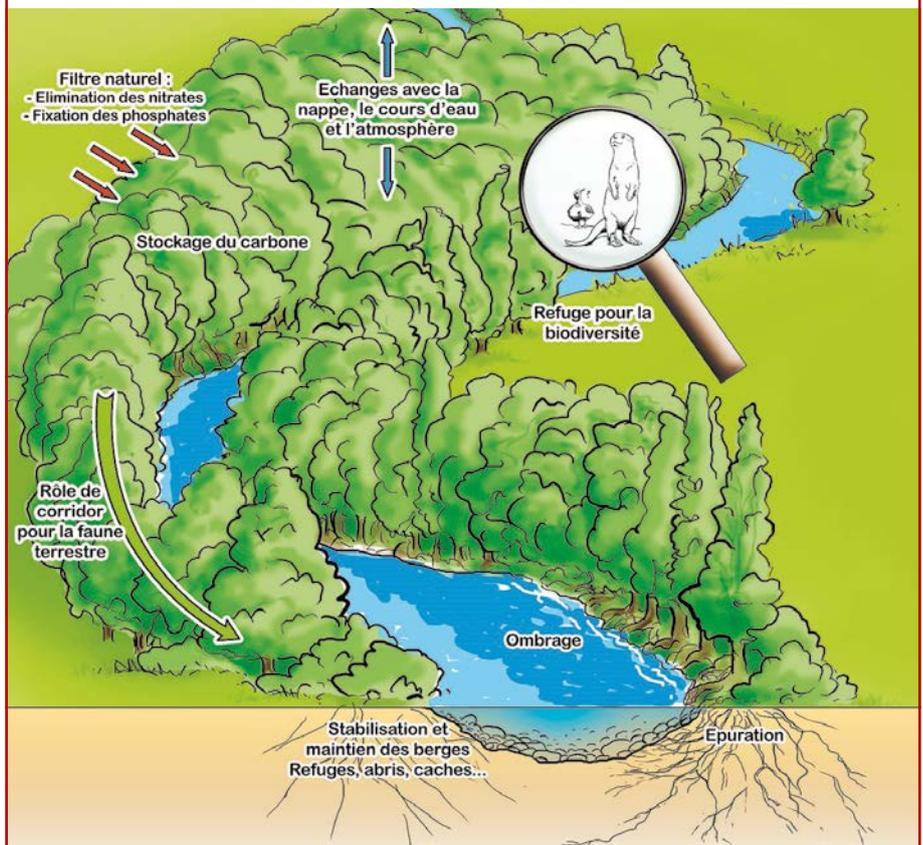
Certains acteurs peuvent vous apporter un appui technique ou financier pour la gestion de vos zones humides. L'Union Européenne, l'État et la Région allouent des aides pour des opérations privilégiant une gestion durable des forêts. Si vous êtes concerné par un site Natura 2000, il est possible de bénéficier de « contrats Natura 2000 » forestiers qui accompagnent financièrement des travaux pour une gestion adaptée à la protection des milieux humides. Par ailleurs, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) peut vous accompagner dans la gestion durable de vos forêts, notamment en intégrant les prescriptions adaptées dans vos documents de gestion durable.

Pour plus d'information

Gaëlle Fedrigo
 (PNR des Pyrénées ariégeoises),
g.fedrigo@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
 et Fany Personnaz (ANA),
fany.p@ariegenature.fr

DES FILTRES EFFICACES

Une ripisylve d'une largeur d'au moins 30 mètres est capable d'absorber jusqu'à 80% des nitrates qui ruissellent jusqu'au cours d'eau. On estime également que les zones humides riveraines des petits cours d'eau à l'amont des bassins ou qui alimentent des lacs, sont capables d'immobiliser 60 à 95 % du phosphore particulaire avant qu'il n'atteigne les eaux de surfaces.



*Les zones humides
sont très riches
en espèces végétales*

Agenda

FLORAC, LES 19 ET 20 JUIN 2019

La sylviculture irrégulière : de multiples atouts pour gérer les forêts du Massif Central



Dans le cadre d'un projet accompagné par l'IPAMAC (association des parcs du Massif Central), le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), l'association Pro Silva France et le Parc national des Cévennes organisent un séminaire de deux jours à Florac (Lozère) consacré à la sylviculture irrégulière et sa mise en œuvre sur le territoire du Massif Central. De nombreux intervenants (gestionnaires, enseignants-chercheurs, techniciens forestiers et environnementaux, spécialistes de la filière bois...) brosseront tout au long des deux jours différents aspects de cette sylviculture, ses forces, ses contraintes et ses multiples atouts pour nos forêts du Massif Central. Ils feront part de leurs expé-

riences concrètes, locales et nationales. Les volets techniques, économiques et environnementaux de la sylviculture irrégulière seront présentés et décortiqués pour une bonne compréhension de tous.

Le séminaire s'articulera autour d'exposés en salle (Jour 1 et dernière partie Jour 2) et d'une tournée sur le terrain (Jour 2).

Les propriétaires forestiers, les professionnels du monde de la forêt et de l'environnement ainsi que les élus sont autant de personnes conviées à cette rencontre.

Pré-inscription

au 04 66 65 26 79 ou lozere@crpf.fr

Nombre de participants limité - Frais de participation de 50 € (incluant 2 repas le midi)

Le projet QUALITY PINEA

Innovation et amélioration

dans la collecte de pignes de pins pignon

Le projet Quality Pinea, financé par le Fonds européen de développement rural (FEDER) et dont la durée prévue est de trois ans a débuté cet automne en Catalogne et dans le département des Pyrénées-Orientales côté français. Ce projet

transfrontalier France-Espagne a pour objectif général de promouvoir et d'organiser la filière « pignons ». La coopérative Forestal de Catalunya coordonne ce projet européen, avec la participation du Centre Tecnològic Forestal de Catalunya (CTFC) et du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie.

Au cours de ce programme, une étude de marché sera réalisée pour évaluer la demande réelle de pignes. En parallèle, une méthode de quantification rapide de la production de pignes sera développée à partir d'images prises avec des drones et des satellites, et évaluera le potentiel de production de fruits. Puis, dans une troisième phase, une base de données thématiques et une cartographie seront créées pour identifier la ressource potentielle et la production future. Le projet vise également à résoudre certains des problèmes liés à la production et à l'exploitation des pignons de pin, un produit fortement concurrencé par les pignons de pin asiatiques, de qualité inférieure mais commercialisés à un prix beaucoup plus bas. Enfin, ce projet devrait aboutir à la création d'un groupe de producteurs de pignes de pins et à une amélioration des techniques utilisées pour l'exploitation (récolte mécanisée).

En outre, il vise à renforcer les liens entre les principales régions productrices de pin pignon, notamment grâce à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion, comme le greffage qui sera testé sur des parcelles de propriétaires français.



B. LECOMTE

